



Saint Pierre  
de Chartreuse

Crédit photo : Jérôme BARRIS

# Saint-Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE SEPTEMBRE 2024



**POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :**  
Pensez à vous inscrire à la Newsletter : [saintpierredechartreuse.fr](http://saintpierredechartreuse.fr)

*Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse*

**PROCHAINE PUBLICATION : OCTOBRE 2024**

Retrouvez-nous sur :  [MairiedeSaintPierredeChartreuse](https://www.facebook.com/MairiedeSaintPierredeChartreuse)



Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse - illiwap

# SOMMAIRE



03

Citiz : Un deuxième véhicule en  
autopartage sur la Commune



06

Recensement de la population 2025



09

Aides à domicile



16

Le festival "Les Folies Biergères"  
revient pour une 3ème édition

01

Édito

02

Vie Municipale

03

Vie Communale

14

Gestion des déchets

15

Le projet Transtat

16

Vie Associative et Culturelle

19

Vie Intercommunale

22

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

23

Numéros utiles

24

Offres d'emploi / Agenda

# Stéphane GUSMEROLI



*Maire de Saint-Pierre de Chartreuse,  
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge  
de l'agriculture et de la transition alimentaire*



## Édito

Chères Chartroussines, chers Chartroussins,

Je consacrais mon édito de juillet à l'avancement des gros travaux de construction ou d'aménagements du village conduits actuellement par la Municipalité. Je tiens à dédier celui-ci cette fois aux petites missions du quotidien assurées par les services de la mairie, moins structurantes, moins visibles mais tout aussi importantes car c'est bien grâce à elles que notre village reste accueillant, pour les habitants et les visiteurs.

Tout au long de l'été, les services techniques (Stéphane, Robert, Jean François, Jérémie, Arnaud, Florent et Dan) et les services administratifs (Nathan, Lucie, Christelle, Frédérique, Morgane, Corinne et Chantal) ont accompagné les associations locales, les prestataires d'activités ou encore les compagnies artistiques pour rendre possibles leurs animations dans le village : Un travail dans l'ombre mais ô combien indispensable ! Grâce à eux, nous avons aussi pu profiter d'un village propre, fleuri, entretenu. Chaque jour de l'été, la piscine a été préparée, nettoyée, pour le plus grand bonheur de ses visiteurs, toujours aussi nombreux. Cette année encore, ce sont plus de 10 000 entrées qui ont été comptabilisées sur toute la saison estivale, soit une moyenne de 179 personnes par jour. Le jour de plus grosse affluence comptabilisa même 409 entrées. Depuis le mois de juin, les services techniques ont aussi remis en état les routes communales et les fossés, mener plusieurs petits travaux de réparation à notre école des 4 montagnes (peinture, plâtrerie, menuiserie, ...). Stéphane Collion a activement suivi les derniers travaux de la Maison de santé, qui pourra ainsi ouvrir ses portes le 30 septembre prochain.

Depuis ce printemps, la Commune met à disposition des habitants un espace de jardin partagé à Saint Hugues, en lien avec le jardin existant des équipes pédagogiques de l'école des 4 montagnes. L'activité du jardin cet été a été intense et a commencé à porter ses fruits (ou ses légumes, devrais-je plutôt dire). Bravo à tous les participants pour cette belle réalisation collective. Si vous souhaitez rallier le groupe du jardin partagé, vous pouvez contacter la mairie ou l'élue en charge des Affaires Sociales / CCAS (tél : 06 76 06 72 25). Des rendez-vous réguliers sont organisés, ainsi que des séances de partage d'expérience, de découverte, de sensibilisation, etc....

Enfin, je ne terminerai pas cet édito sans dire un mot sur la terrible épreuve qui touche actuellement les agriculteurs, et tout particulièrement en Chartreuse, à savoir la fièvre catarrhale ovine (FCO). Ils doivent faire face à une crise sanitaire immédiate mais aussi avec des conséquences économiques et humaines à moyen terme. En effet, l'épidémie de FCO, qui sévit en Isère depuis le 5 août, déséquilibre complètement les systèmes d'exploitation qu'elle touche. Elle compromet non seulement la production de l'année mais aussi les résultats des années à venir. Cette situation dramatique génère beaucoup de détresse chez les éleveurs touchés. Leur moral est au plus bas pour ceux qui subissent la maladie avec, en plus de la mortalité de leur cheptel, des pertes de production importantes (baisse de la production laitière, avortements, sevrages précoces, infertilité des mâles), des surcoûts sanitaires (traitement des animaux malades, désinsectisation, vaccination...) et du temps consacré aux soins. Les éleveurs sont dans une période d'incertitude difficile à vivre. Avec les partenaires institutionnels du territoire, nous recherchons tous les moyens pour pouvoir les accompagner dans cette épreuve. Chacun à notre niveau, nous devons leur apporter tout notre soutien.

.....  
**Stéphane GUSMEROLI**

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse  
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge  
de l'agriculture et de la transition alimentaire



# VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions du Conseil municipal du 9 septembre 2024

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

## OUVERTURE DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE

La Maison de santé pluri-professionnelle en RdC du bâtiment de l'Ancienne Mairie ouvrira au public le lundi 30 septembre 2024. Le Conseil municipal a validé le projet de bail commercial qui sera signé avec les Professionnels de santé, regroupés au sein de la « SISA » (société interprofessionnelle de soins ambulatoires) de Saint Pierre de Chartreuse.



**Cette opération a bénéficié du soutien financier de :**



## ECOLE DES 4 MONTAGNES



Geneviève Gontier a pris sa retraite bien méritée après 17 années d'activités au sein des services périscolaires de notre école municipale. La Municipalité lui adresse un Immense merci, en tant qu'employeur mais aussi au nom de toutes les familles qui ont eu la chance d'avoir leurs enfants au périscolaire de l'école. Merci pour votre gentillesse, votre bienveillance, votre bonne humeur, vos grands éclats de rires, et surtout pour l'amour que vous avez accordé à nos enfants.

Pour compléter l'équipe périscolaire, la Commune a recruté Ange Leroy au poste d'adjoint d'animation à temps complet. Elle sera mise à disposition de l'AADEC, pour une partie de son temps, pour exercer les fonctions d'Animatrice Enfance polyvalente 3-11 ans à l'accueil de loisir périscolaire « Auxi'Jeunes » sur la commune de Saint Pierre d'Entremont, auquel participent les enfants résidants sur la commune de Saint Pierre de Chartreuse. Cette disposition doit réglementairement se formaliser par une convention de mise à disposition de personnel précisant notamment la nature des fonctions exercées, les conditions d'emploi et de rémunération. Le Conseil municipal a validé cette convention avec l'AADEC. Bienvenue à Anne Leroy !



Le Conseil municipal a décidé d'intégrer au règlement intérieur des temps périscolaires de l'école la mise en œuvre de pénalités en cas de défaut d'inscription aux services périscolaires : facturation effective lorsque l'enfant n'a pas été désinscrit et qu'il ne s'est pas présenté, majoration lorsque l'enfant n'est pas inscrit mais s'est tout de même présenté à la cantine ou au périscolaire, majoration lorsque les parents arrivent après 18 h 30 pour récupérer leur enfant. Cette mesure permettra à la Commune de mieux répondre aux demandes de services périscolaires de la part de toutes les familles du village.



**Date du prochain Conseil municipal :**

Lundi 7 octobre 2024 à 19h00, Salle du Conseil



## Un deuxième véhicule en autopartage sur le Plan de ville à Saint-Pierre de Chartreuse :

Plusieurs initiatives de mobilité partagée s'organisent sur le territoire, notamment l'autopartage, c'est-à-dire l'utilisation d'un même véhicule par différents usagers. L'autopartage dispose de nombreux avantages : entre autres, cette solution permet de pouvoir bénéficier d'un véhicule sans subir les coûts liés à sa possession. Début 2024, le Parc naturel régional de Chartreuse a fait l'acquisition d'un véhicule 5 places, dont il a délégué la gestion à la coopérative grenobloise Citiz Alpes Loire. Ce nouveau véhicule vient s'ajouter au minibus 9 places, déjà présent sur notre commune de Saint-Pierre de Chartreuse, notamment utilisé par le CCAS pour le portage de repas. Ces deux véhicules sont en libre-service, ils peuvent donc être utilisés par les habitants, les commerçants, les associations... ou encore les visiteurs. L'acquisition du véhicule 5 places a été possible pour le Parc grâce au soutien financier de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, de l'Union Européenne et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Auparavant stationnés au niveau du centre technique, les deux véhicules sont désormais garés sur le Plan de ville.

Plus d'informations sur les tarifs et les modalités d'inscriptions sur le site internet de Citiz Alpes Loire :

<https://alpes-loire.citiz.coop/particuliers/tarifs>

## Les étapes pour se lancer - Mode d'emploi :



La première étape à réaliser afin de bénéficier de la location des véhicules en autopartage est l'inscription sur le site internet de Citiz, afin de créer un compte et recevoir un accès grâce à l'application mobile. Il n'y aura alors plus qu'à réserver un créneau horaire sur le site internet ou par téléphone, et se présenter à l'heure réservée pour récupérer le véhicule ! A noter : tous les coûts y compris le carburant sont compris dans le tarif.

Lien vers le simulateur de tarif : <https://alpes-loire.citiz.coop/simulateur>

**Contact :** 04 76 24 57 25 – [alpes-loire@citiz.fr](mailto:alpes-loire@citiz.fr) - 38 cours Berriat, 38000 Grenoble.

## Soutiens financiers :



Eric DAVIAUD

Conseiller municipal

[eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr](mailto:eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr) / 06 87 86 25 21





## Point sur les services techniques et les travaux :

Depuis le mois de juin, l'équipe des services techniques de Saint-pierre de Chartreuse composée de Stéphane, Robert, Jean François, Jérémie, Arnaud, Florent et Dan a réalisé de nombreuses actions :

- Creusement de fossés en bord de routes communales et pistes forestières afin de capter les eaux de ruissellement pour éviter la dégradation des chaussées et ouvrages,
- Reprise de nombreux affaissements de routes communales (Patassière, Bernière, Grand Logis...),
- Colmatage des nids de poule à l'aide d'enrobé froid,
- Travaux conséquents à l'école des 4 montagnes de Saint-Hugues de Chartreuse (peinture, plâtrerie, menuiserie...),
- Débouchage de buses et entretien de la route du col du Coq suite aux intempéries.



D'autres tâches récurrentes occupent aussi nos amis communaux : ramassage des encombrants, gestion de la piscine municipale, aménagement des plans de circulation, aides aux manifestations sportives et culturelles (Les Endimanchés, Fête des artisans et de la laine, feu d'artifice du 15 août, trail...)



## À compter de septembre d'autres travaux sont en cours ou à réaliser :

- Réfection du pont de la Ravelle,
- Mise en place de barrières pour sécuriser la passerelle de La Diat
- Entretien et réparation des regards afin de ne pas engorger le réseau,
- Sécurisation de la montée de Pajonnière par la mise en place d'un alternat et l'aménagement du fossé contigu
- Réfection de la piste forestière du Fontanil

Cette liste loin d'être exhaustive témoigne de l'engagement et de la vigueur de l'équipe des services techniques déployés pour assurer la sécurité et le bien-être de tous. En outre au cours de l'été, dans le cadre « des chantiers jeunesse », une équipe de jeunes travailleurs a été accueillie par la commune de Saint-Pierre de Chartreuse afin de réaliser quelques travaux d'utilité : (curage de rigoles, débouchage de revers d'eau, travaux d'espaces verts).

Rudi LECAT

Adjoint délégué aux travaux et Services techniques



## Collecte des encombrants :

### 30 SEPTEMBRE 2024 : Sont concernés les habitants du secteur Nord :

(Centre ville de St-Pierre de Chartreuse, La Diat, Bernière, Carlinière, Patassière, Côte du Moulin, Les Essarts, La Coche, Le Battour, Pajonnière, Les Perriches, Champ Massot, Le Cucheron).

### 28 OCTOBRE 2024 : Sont concernés les habitants du secteur Sud :

(Perquelin, Les Antonins, Mollard-Bellet, Gontière, Mollarière, Majeure, Marchandière, Brévardière, Garcinière, Les Michons, Les Epallets, Gérentière, St-Hugues, Les Egaux, Cherlieu, Michallets, Les Cottaves, Les Revols, Les Guillels, Gerbetière, Les Marrons, Martinière, Mourinas, Grand Logis et Surchageat).



#### S'inscrire auprès de la mairie,

au plus tard 3 jours avant la date prévue (le samedi qui précède le lundi du ramassage).



#### Préciser la nature des encombrants,

le volume maximum est de 50kg par demande.

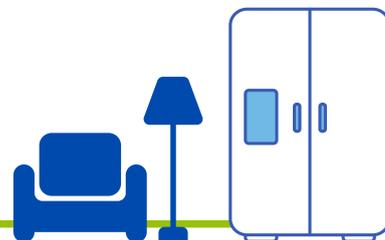


#### Déposer l'encombrant en limite de sa propriété,

**la veille du ramassage** (dimanche soir à partir de 19h), ne seront ramassés que les encombrants signalés.



**Pour m'inscrire : 04 76 88 60 18**





## Déchets - Expérimentation d'une benne à cartons à La Diat :

Devant le succès de la cabane à cartons depuis sa mise en œuvre en janvier 2022, la Communauté de Communes Cœur de chartreuse, en lien avec la Mairie, lance une expérimentation de collecte des cartons avec une benne à volets. Cette expérimentation a pour objet de tester un service devant permettre de prendre en charge le volume déposé actuellement (environ 25m<sup>3</sup> par mois) et faciliter l'enlèvement (changement de benne plutôt que vidage à la main de la cabane). Le nombre de passages mensuels d'enlèvement, si chaque citoyen respecte les consignes de plier les cartons avant de les jeter, devrait passer de 4 à 1 enlèvement

### Pour une bonne utilisation de cette benne, merci de bien :

- Plier les cartons avant de les jeter
- De fermer les volets après utilisation, pour la pluie et le vent
- De ramasser les déchets qui tombent à côté pour laisser les alentours propres



**Nous vous rappelons que tout déchet laissé au sol devant, à côté ou derrière la benne, est une infraction et est susceptible d'une contravention de 135€.** Nous sommes preneurs de vos retours et tout avis sur cette expérimentation. Si cette expérimentation s'avérait concluante, en termes de services à la population, une intégration paysagère sur le site, plus pérenne et qualitative, serait alors envisagée.

Eric DAVIAUD,

Conseiller municipal - 06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Mathilde ANTOINAT 04 76 66 65 24 - dechets@cc-coeurdechartreuse.fr



## Réalisation d'une étude pour le suivi énergétique des bâtiments communaux et le contrôle à distance des installations techniques :

La commune a réalisé, en 2020/2021, un audit énergétique de ses cinq bâtiments les plus énergivores (Ancienne Mairie, la salle St Michel, le foyer de fond, l'école et la piscine). Cet audit a permis d'alimenter des projets de restructuration de bâtiments (salle Saint-Michel, Ancienne Mairie) et de lancer de nouvelles études (réseau de chaleur à Saint-Hugues de Chartreuse, étude fonctionnelle à l'école). Le décret tertiaire, applicable dès 2022 demande de faire 40% d'économie d'énergie en 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 afin de lutter contre le changement climatique. Ce qui nous impose de mieux maîtriser, piloter nos systèmes énergétiques. Sur la commune, les bâtiments de l'école et de l'ancienne Mairie sont éligibles au décret tertiaire. Fort de cette expérience, nous souhaitons mettre en place un système de suivi énergétique permettant de répondre aux objectifs suivants :

- Mieux maîtriser et réduire nos consommations d'énergie de façon détaillée
- Prévenir et éviter les pannes
- Afficher une démarche environnementale et d'efficacité énergétique
- Améliorer le confort et les services rendus par nos bâtiments.

Selon l'ADEME, la mise en place d'une instrumentation adaptée est aujourd'hui indispensable pour suivre l'impact des travaux de maîtrise de l'énergie et pour inscrire, dans la durée, la performance énergétique des bâtiments et de leurs installations techniques. Le projet envisagé consiste à outiller des bâtiments existants en capteurs, afin de mieux comprendre nos dépenses énergétiques au jour le jour et de piloter nos systèmes techniques en conséquence : chauffage, climatisation, CTA, chauffe-eau, consommations électrique, gaz ... La première étape de ce projet consiste à réaliser une étude préalable de faisabilité site par site (mairie, ancienne mairie, CTM/salle hors-sac, école, salle st Michel). Cette étude prend en compte les spécificités de chaque bâtiment et installations techniques afin de répondre au mieux à l'attendu de suivi.

**Coût de l'opération : 6 192€ HT - Financement de la Région : 4 953,60€**



## Un arbre, un habitant en Isère : Des aides financières du Département de l'Isère qui mettent à l'honneur les services rendus par les arbres sur notre territoire.

Depuis le mois de juin 2022 et jusqu'en 2028, le **Département de l'Isère déploie le dispositif "Un arbre, Un habitant"** destiné à **accompagner la régénération des forêts et favoriser les plantations d'arbres en milieu urbain et agricole**. Captation du carbone, production de bois, protection contre les risques naturels, rafraîchissement de l'air, refuge de biodiversité, auxiliaire de culture dans les zones agricoles, intérêt paysager, source d'emploi... la liste des services rendus par les arbres dans notre quotidien est longue. **Dans nos forêts**, la vitesse à laquelle le climat évolue aujourd'hui laisse parfois trop peu de temps aux arbres pour s'adapter à leurs besoins. Alors, pour **atténuer les bouleversements** liés au changement climatique et autres phénomènes impactant la régénération naturelle des arbres, et par réaction en chaîne à moyen terme **sur notre quotidien**, le dispositif "Un arbre Un habitant" finance **la plantation ou régénération naturelle d'un million d'arbres d'ici 2028**, dont 750 000 en forêt publique. Notre commune a bénéficié de ce dispositif en forêt Communale **Saint-Pierre de Chartreuse**, au travers d'un projet de **plantation/régénération naturelle** de **1 050** arbres de différentes essences forestières **chênes sessiles (50), érables sycomores (100), épicéas de Serbie (200), épicéas communs (300), sapins pectinés (300), pins noirs d'Autriche (100)** et a été accompagnée par l'Office National des Forêts et (le cas échéant : à préciser) l'association des Communes Forestières de l'Isère pour le montage du projet. Le montant de la subvention accordée par le Département de l'Isère pour ce projet s'élève à **2 768.20** euros sur 3 ans.

Pour en savoir plus sur ce dispositif inédit, consultez : [isere.fr/un-arbre-un-habitant-en-isere](https://isere.fr/un-arbre-un-habitant-en-isere)



Stéphane GUSMEROLI  
Maire de Saint-Pierre de Chartreuse



## Recensement de la population du 16 janvier au 15 février 2025 :



Dans le cadre du prochain **recensement de la population** qui se déroulera du **16 janvier au 15 février 2025**, la **Commune de Saint-Pierre de Chartreuse recrute des agents recenseurs rémunérés** qui seront chargés de déposer et de récupérer les questionnaires chez les habitants par secteur. Les personnes recrutées devront être disponibles la semaine précédant le début de l'enquête mais aussi les deux demi-journées de formation obligatoire (*dates communiquées ultérieurement par l'INSEE*).

### Qualités requises et indispensables :

- Bonne connaissance du territoire communal (écarts compris)
- Bonnes qualités relationnelles
- Discrétion, rigueur et ténacité
- Grande disponibilité quotidienne
- Ordre et méthode, être véhiculé et majeur

**Les candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sont à adresser jusqu'au 20 novembre 2024 à :**

📍 Monsieur le Maire, 8 Place de la Mairie 38380 SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE ou :

✉ [recensement2025@saintpierredechartreuse.fr](mailto:recensement2025@saintpierredechartreuse.fr)

491

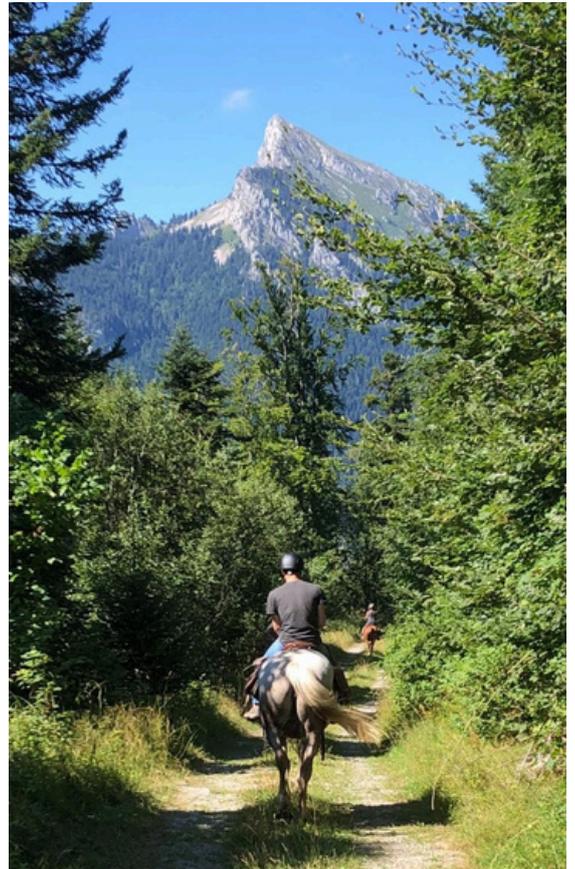
Suite à la **délibération du 1er février 2021**, la commune de Saint-Pierre de Chartreuse a mis en place un **nouvel adressage**. Pour la bonne **organisation et pour faciliter le recensement de la population en 2025**, nous rappelons à tous les **propriétaires** de venir **récupérer leur plaque à l'accueil de la Mairie et de la placer de manière visible depuis la voie publique.**



## Traversée de la Chartreuse à cheval – Première édition :



Cette année, des groupes de cavaliers itinérants sont venus de différents coins de France arpenter nos sentiers, séduits par le projet équestre initié par notre commune en 2019, piloté par le Parc de Chartreuse, en collaboration avec l'association Isère Cheval Vert : la grande traversée de la Chartreuse à cheval. Deux d'entre eux ont été conseillés et accompagnés par Serge Cros et Jeanne Gerondeau, bénévoles à l'origine du projet, dans le cadre de la première édition de la traversée (les 11/12 et les 21/22 Aout) Les cavaliers et chevaux sont d'âges et de niveaux très différents : allant de 12 à 82 ans, de débutants à confirmés. Cela permet de valider techniquement les itinéraires, et d'accueillir les impressions, avis, idées.



L'expérience a été très instructive : nos montagnes peuvent être traversées par les chevaux et les ânes sans problème. À condition de mettre de la signalétique adéquate, et d'installer les portiques à fermeture automatique en accord avec les agriculteurs. Ce qui, selon le calendrier du Parc de Chartreuse, doit être effectif cette année. Malgré les incidents survenus au second groupe, à cause d'un imprévu, les cavalières et cavaliers participants ainsi que leurs familles accompagnatrices, ont été aux anges : En plus du paysage qu'ils qualifient d « époustouflant », nos visiteurs se sentent partout accueillis, en particulier à Saint Pierre de Chartreuse, avec des barres d'attache, des points d'eau, la disponibilité des gens, leur ravissement de voir passer les équipages équestres, ... Beaucoup sont venus discuter, se renseigner, les enfants ont été pris en photo sur le dos des gentils chevaux. Grâce aux parkings équestres, ils ont pu s'arrêter prendre un verre, un petit déjeuner, visiter le musée Arcabas, les jardins de Mélanie et Pierro. Et le soir se retrouver dans l'un des fameux restaurants qui servent d'excellents produits locaux. Tout cela en compagnie de leurs puissants amis, si élégants, si gentils. Les cavaliers ont été respectueux de l'environnement : pas un crottin est laissé derrière eux, une fois quittés les villages. Même si chacun sait les bienfaits des crottins de cheval !





### Permanences sociales en Mairie :

#### PERMANENCE AFFAIRES SOCIALES, AVEC L'ÉLUE :

Tous les samedis matin en Mairie, avec ou sans rendez-vous de 9h00 à 11h30.

Contact : Claire GARCIN-MARROU, élue en charge des affaires sociales : 06 76 06 72 25

#### PRÉSENCES AURÉLIE JOUVE, AGENT SOCIAL :

Tous les jeudis et vendredis matin en Mairie.

Contacts : 06 15 32 09 36 / [social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr)

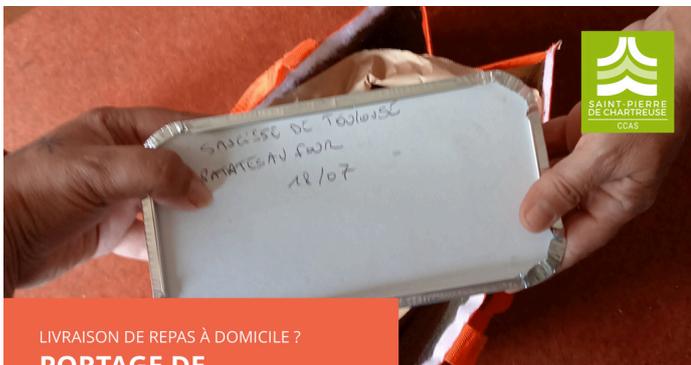
### Bus France Services, c'est la rentrée automnale :



Retrouvez le bus France Services pour vous aider sur vos démarches administratives tous les lundis de 12h30 à 15h30 devant la Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse.

Consultez la liste des documents utiles à fournir selon le motif de votre rdv sur : [saintpierredechartreuse.fr/uploads/5339/procedures-demarches-bus-france-services.pdf](http://saintpierredechartreuse.fr/uploads/5339/procedures-demarches-bus-france-services.pdf)

### Portage de colis-repas, livraison de repas à domicile :



LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE ?

#### PORTAGE DE COLIS-REPAS

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse mène une action de facilitation pour le portage de colis-repas. L'agent social entretient le lien entre les restaurateurs locaux et les bénéficiaires, commande et livre les colis-repas.

#### POUR QUI ?

Le portage de colis-repas à domicile concerne les publics en lien avec le CCAS :

- Les personnes de plus de 65 ans
- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes temporairement dépendantes
- Les bénéficiaires du CCAS

#### QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un colis-repas comprend pour une personne :

- 1 repas à midi
- 1 collation pour le soir

Les colis-repas sont livrés en liaison froide, pour 3 jours consécutifs maximum.

#### Tarif actuel :

15€\* le colis-repas pour 1 personne.

\*Tarif susceptible d'être adapté

#### PORTAGE DE COLIS-REPAS QUELLES AIDES ?



#### DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

- Le Département de l'Isère soutient la dépense, suivant certaines conditions - l'agent social peut vous accompagner dans votre démarche de demande d'aide
- [https://www.isere.fr/mda38/Lists/FichesPratiques/Attachments/25/Aide\\_sociale\\_aide\\_repas\\_A.2.3.pdf](https://www.isere.fr/mda38/Lists/FichesPratiques/Attachments/25/Aide_sociale_aide_repas_A.2.3.pdf)
- <https://www.isere.fr/mda38/particulier/pa/pages/formulaire-detail.aspx?FormId=29>

#### CCAS DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE ET DE SES PARTENAIRES



Le CCAS conventionne avec les restaurateurs\* du village pour établir les modalités du partenariat, les conditions de respect des normes d'hygiène, et le tarif.

\* Tout restaurateur de la commune souhaitant participer au dispositif est bienvenu : merci de prendre contact avec le CCAS.

#### À qui s'adresser ?

Pour solliciter l'accès au colis-repas, merci de vous adresser à l'agent social Aurélie Jouve par téléphone au 06 15 32 09 36 ou par mail [social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr).

Une fois la demande instruite et l'éligibilité confirmée, la commande est à passer à l'agent social, chaque lundi avant 17h30.

Un rendez-vous en permanence sociale avec l'élue en charge des affaires sociales le samedi matin peut être envisagé : 06 76 06 72 25.





### Besoin d'un soutien à la mobilité? Faites appel au transport à la demande (TAD) :



#### SOUTIEN À LA MOBILITÉ ? TRANSPORT À LA DEMANDE - TAD

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse mène une action d'aide à la mobilité en proposant des Transports À la Demande (TAD). Il s'agit de trajets à disposition à titre gracieux, en minibus 9 places, conduit par l'agent social.

#### POUR QUI ?

Sur Saint-Pierre de Chartreuse, le dispositif « transport à la demande » à titre gracieux est destiné, à tout administré **senior** ou **bénéficiaire CCAS**.

#### POUR ALLER OÙ ?

Sur les hameaux de la commune et à Saint-Laurent du Pont, au marché, commerces et services administratifs. Pensez à réserver votre trajet.

Lors de l'élaboration du projet de création du « transport à la demande », le CCAS a fait l'état des lieux des besoins et des services existants. Il a été décidé que **le transport à la demande ne pouvait remplacer en aucun cas un service existant** (VSL, Ambulances et autres moyens de transports médicaux).



#### TRANSPORT À LA DEMANDE - TAD QUELLES AIDES ?

#### À QUI S'ADRESSER EN MAIRIE ?

Pour la demande de TAD s'adresser à l'agent social :  
Aurélié Jouve par téléphone (appel ou sms) au 06 15 32 09 36 ou par mail [social@saintpierredchartreuse.fr](mailto:social@saintpierredchartreuse.fr) la semaine précédente du trajet.

- Préciser le trajet dont vous avez besoin et les horaires possibles (lieux de départ et arrivée)
- Confirmer avec l'agent social, conductrice

En cas d'urgence contacter uniquement par téléphone au 06 15 32 09 36 ou à la mairie 04 76 88 60 18. (répondeur l'après-midi)  
Un rendez-vous en permanence sociale avec l'élue en charge des affaires sociales le samedi matin peut être envisagé : 06 76 06 72 25

Réalisation Kote.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.

#### Exemple 1

- ✓ **Un trajet pour une visite ou une course** sur la commune ou alentours peut être mis en place sur les créneaux identifiés.

**Le Transport A la Demande peut-être assuré par le CCAS pour des trajets sur les événements du village** : forum des associations et activités, marché de Noël, etc... Se renseigner pour des trajets lors des cérémonies commémoratives, repas de Noël des séniors, des obsèques sur Saint-Pierre de Chartreuse / Saint-Hugues en Chartreuse.

#### Exemple 2



#### Exemple 3

- ✗ **Un trajet pour raison médicale**, pris en charge par un bon VSL, ne peut être remplacé par le Transport A la Demande. Pour cela, joindre l'acteur présent dans l'élaboration du projet, implanté sur la commune « Taxi de Chartreuse » au 06 84 83 88 54

### Besoin d'un accompagnement ? Faites appel à l'aide à la personne à domicile :



#### BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT ? AIDE À LA PERSONNE À DOMICILE

#### À QUI S'ADRESSER ?

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de la Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse se mobilise pour vous accompagner au quotidien à votre domicile en diffusant la liste des professionnels d'aide à domicile.

#### POUR QUI ?

- Pour tout public
- Les personnes de plus de 65 ans (APA, caisse de retraite...)
- Les personnes en situation de handicap
- Les personnes temporairement dépendantes
- Les bénéficiaires du CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse

#### Vos interlocuteurs

Rapprochez-vous de vos **mutuelles**, vos **assurances** et vos **caisses de retraite**.

#### En Mairie

**Agent social Aurélié Jouve**  
06 15 32 09 36  
[social@saintpierredchartreuse.fr](mailto:social@saintpierredchartreuse.fr)

#### En cas d'urgence

Accueil mairie : 04 76 88 60 18  
(répondeur l'après-midi)

#### Un rendez-vous

en permanence sociale avec l'élue en charge des affaires sociales le samedi matin peut être envisagé  
Prendre RDV : 06 76 06 72 25

#### DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

- **Aides à domicile** - [www.mda38.fr](http://www.mda38.fr)
- **Solutions de répit ou vie quotidienne** - [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)
- **Le Centre Médico-social**, service du Département vous accompagne dans vos démarches via les assistantes sociales à votre service : prendre rendez-vous en appelant au 04 57 56 12 65
- **Demande d'aides à l'autonomie pour les personnes âgées à domicile**  
<https://www.isere.fr/mda38/particulier/pa/formulaire>
- **Service APA en Ligne** : <https://www.isere.fr/mda38/particulier/pa/guide-des-aides/allocation-personnalisee-dautonomie-apa-domicile>
- **Service autonomie** : Maison du département du territoire du Voironnais Chartreuse  
33 av François Mitterrand - 38500 VOIRON - 04 57 56 11 30

#### CCAS DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE ET DE SES PARTENAIRES



**FRANÇOISE ARCHER**  
Aide à domicile  
07 57 51 16 71

**NATHALIE MONTAGNAT**  
Aide à domicile  
06 02 52 26 51

**FRÉDÉRIQUE PERRET-BY**  
Aide à domicile  
07 82 27 96 91

**AMANDINE PFLIEGER**  
Aide à domicile  
06 99 32 15 57

**ADMR - ST-LAURENT DU PONT**  
Aide à Domicile en Milieu Rural  
<https://www.admr.org/>  
04 76 06 44 14

**CESU**  
Le chèque emploi service universel

Le CESU est un dispositif de l'état géré par l'URSSAF pour encourager les particuliers à déclarer leur salariés à domicile et leur faire bénéficier d'un allègement fiscal → [cesu.urssaf.fr](http://cesu.urssaf.fr)



Réalisation Kote.fr - Ne pas jeter sur la voie publique.



# AIDE A DOMICILE AUX FAMILLES DE L'ISERE

On a tous besoin d'un coup de main à un moment donné



Dispositif Caf ouvert à **toutes les familles**

### Pour qui ?

#### Familles allocataires de la CAF



qui assument la charge d'un enfant de - 18 ans



qui attendent leur premier enfant

### Nos motifs d'intervention



Grossesse



Naissance



Post-partum



Séparation



Déménagement



Recomposition familiale



Maladie parent/enfant



Décès parent/enfant



Prise en charge par la CAF avec une participation financière selon le Quotient Familial

### Les professionnels

Interventions assurées par des professionnels qualifiés



#### Aides à Domicile

Entretien courant du logement  
Aide à la préparation des repas



#### TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale)

Soutien à la parentalité  
Prise en charge des enfants



4 antennes sur le département



150 professionnels en soutien aux familles



2 500 familles aidées par an

**1975**

40 ans d'expérience au service des familles

#### Grenoble

04 76 33 66 33  
accueil@adf38.fr

#### Vienne

04 74 57 67 24  
vienne@adf38.fr

#### Isle d'Abeau

04 74 96 56 61  
isledabeau@adf38.fr

#### Voiron

04 76 66 16 73  
voiron@adf38.fr

#### Site web

www.adf38.com



## Flotte de conducteurs bénévoles - Appel à conducteurs :

La constitution de la flotte de conducteurs bénévoles pour des trajets initiés par le CCAS est à nouveau d'actualité. En complément de la proposition existante intitulée Transport à la Demande (TAD) assurée par l'agent social, il s'agit de permettre à des administrés qui le demandent de conduire le minibus 9 places pour des trajets de covoiturage sur les :

- Evènements sportifs ou culturels portés par la Commune
- Evènements de la vie (obsèques par exemple)

Un conventionnement sera nécessaire. Les règles de sécurité et d'assurance sont prévues. Le processus a été voté à l'unanimité des présents en CCAS en séance du 7 novembre 2023.



## Bons alimentaires destinés aux bénéficiaires de la distribution alimentaire :

Nouveau dispositif adopté par le CCAS en séance du 18 juin 2024 et mis en œuvre pour la période estivale : « bons alimentaires ». Ils sont dédiés aux bénéficiaires de la distribution alimentaire durant les périodes de fermeture, soit 2 semaines en été et 1 semaine en hiver. Saluons les commerçants du village qui ont accepté de conventionner avec le CCAS afin de mettre en œuvre ce dispositif qui a été sollicité par 5 foyers en 2024.



## Retour sur le « Forum des Associations et activités » dimanche 8 septembre 2024 :

Comme chaque année, un stand est tenu par le CCAS afin de diffuser les informations sur les actions en cours, prospecter sur les attentes et se rendre disponible pour répondre aux questions des administrés ou se donner rendez-vous ultérieurement. Trois questionnaires ont été mis à disposition :

- Flotte de conducteurs bénévoles – appel aux conducteurs
- Projet Hebdo' Seniors – en cours de réflexion
- Ateliers numériques – en cours de réflexion pour l'année 2024/2025



Ce « forum des associations et des activités » est aussi l'occasion pour les nouveaux arrivants de découvrir une grande partie des propositions d'activités culturelles, sportives, de bien-être, etc... menées sur la commune.



## Appel aux propriétaires loueurs d'appartements pour personnes seules :

Le CCAS soutient, dans la mesure des possibilités à sa disposition, les administrés dans l'évolution de leur vie quotidienne. Sur la thématique du logement, le parc locatif semble en tension depuis ces derniers mois sur la commune. Suite aux rencontres en permanences sociales, nous recensons une dizaine de personnes seules, à la recherche d'un logement sur Saint-Pierre de Chartreuse. Ce message s'adresse aux propriétaires de logement qui auraient un appartement à louer à court, moyen ou long terme. Je vous remercie de bien vouloir vous manifester en me contactant au : 06 76 06 72 25, afin de faciliter la mise en relation.

.....  
Claire GARCIN-MARROU

Conseillère municipale, en charge des affaires sociales





### Services de téléassistance :

Des personnes âgées, seules ou malades souhaiteraient bénéficier d'un service de téléassistance mais n'ont pas parfois d'aidants (famille, amis, voisins) à proximité. Aussi nous souhaiterions développer un réseau d'aidants sur la commune qui puissent intervenir auprès de ces personnes en cas de besoin. N'hésitez pas à nous contacter pour en parler :

- Claire BELANGER : 06 38 01 97 75 – Administratrice du CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse
- Aurélie JOUVE : 06 15 32 09 36 – Agent social CCAS Saint-Pierre de Chartreuse



### Fonctionnement du service



#### 1 CHEZ VOUS

Une chute ? Un malaise ? Besoin d'être rassuré ? Il vous suffit de déclencher un appel à l'aide en appuyant sur le bouton de votre émetteur ou de votre transmetteur.

#### 2 NOTRE CENTRE D'ÉCOUTE

Rapidement, l'un de nos opérateurs vous répond, accède à votre dossier personnel et évalue la situation. Notre centre d'écoute est disponible 24h/24, 7j/7 et vous vient en aide à n'importe quel moment du jour ou de la nuit.

#### 3 VOS AIDANTS ET/OU LES SERVICES D'URGENCE

En fonction du besoin détecté, l'opérateur fait intervenir votre réseau d'aidants de proximité (famille, voisins ou amis) et/ou les services publics de secours (SAMU, pompiers, gendarmerie, police).

### Les différents types d'appels

Vous pouvez appeler notre centre d'écoute quand vous le souhaitez pour donner de vos nouvelles. De plus, nous vous recommandons de toujours porter votre émetteur sur vous. Voici le déroulement des différents types d'appels que vous pourrez émettre :

 <p><b>Appel d'urgence</b></p> <p>Vous lancez cet appel <b>en cas de chute, malaise, etc.</b> Ne paniquez pas ! Notre opérateur d'écoute fait immédiatement intervenir vos Aidants et/ou les services d'urgence. Il reste en contact avec vous et s'assure du bon déroulement de l'intervention.</p>	 <p><b>Appel silencieux</b></p> <p>En déclenchant un appel, vous pouvez <b>être dans l'impossibilité de communiquer avec notre opérateur d'écoute.</b> Dans ce cas, il vous rappelle sur votre ligne fixe. Si vous ne répondez pas, il appelle en priorité vos Aidants, les services d'urgence le cas échéant.</p>
 <p><b>Appel involontaire</b></p> <p>Il est possible que <b>vous déclenchiez un appel involontairement.</b> Notre opérateur d'écoute vous répond et s'assure que tout va bien.</p>	 <p><b>Appel de convivialité</b></p> <p>N'hésitez pas à appeler nos opérateurs d'écoute si vous en ressentez le besoin pour <b>être rassuré, en cas d'angoisse, etc.</b> Vous ne dérangez jamais !</p>

#### Enregistrement des appels

Dans le cadre du contrôle de la qualité, vos conversations téléphoniques avec nos services pourront être enregistrées dans le respect de la réglementation en vigueur. La durée de conservation des enregistrements est de six mois, vous avez la possibilité d'y accéder dans la limite du délai précité.



### Repas de Noël /colis 2024 :

Les personnes ayant atteints l'âge des 70 ans cette année ou n'étant pas inscrites sont priées de se faire connaître auprès de l'agent social ou de l'accueil de la Mairie pour pouvoir bénéficier du repas de Noël ou du colis courant décembre 2024 offert par la municipalité.

Claire GARCIN-MARROU

Conseillère municipale, en charge des affaires sociales





## PASS'EAU 2024 :

### Démarche à mener par les administrés intéressés pour bénéficier du dispositif

Le dispositif social intitulé "Pass'Eau" a été créé en 2023 pour accompagner certains foyer à faible niveau de ressources à régler leur facture d'eau/assainissement collectif. Le CCAS de Saint-Pierre de Chartreuse prend en charge la mise en œuvre de ce dispositif auprès des abonnés concernés. Tout administré souhaitant bénéficier de ce dispositif se doit d'en faire la demande annuellement (aucune automatisation). Pour cela, il doit être résident principal de la Commune. L'aide sera fonction des conditions de ressources, sur présentation de la facture détaillée de la SAUR (automne) dans un délai de 3 semaines à compter de la date d'envoi. L'aide attribuée sera composée du Pass'eau relevant du montant, et du Bonus'Eco relevant de la consommation et pouvant éventuellement se rajouter au Pass'eau. Le montant attribué par foyer sera ajusté annuellement en fonction des montants alloués par la SAUR et par la Commune, du nombre de demandeurs, des moyennes de consommation.

Il s'agira de se présenter lors de la **rencontre "Pass'Eau" en novembre**, avec la fiche CCAS « reste à vivre-Pass'eau » du foyer et ses annexes complétés (**formulaire "reste à vivre-Pass'eau" disponible sur demande auprès de l'agent social de la Mairie : [social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr)**).



Nous vous communiquerons prochainement la date de la rencontre **en présence d'un agent de la SAUR et de membres du CCAS**. Vous serez accueillis par un agent de la SAUR qui prendra acte de vos questions, et des membres du CCAS pour déposer le dossier en vue de l'instruction pour le PASS EAU et pour le BONUS'ECO.



## AMAP « Paniers Solidaires » - Faites-vous connaître

L'AMAP offre, ponctuellement, et depuis plusieurs années, les « paniers du cœur » qui sont remis par le CCAS, aux bénéficiaires de la distribution alimentaire inscrits au CCAS. En 2024, quelques paniers ont été remis à des foyers, composés de 1 à 4 personnes. Un grand « Merci » pour ce partage ! Le CCAS a été sollicité par les Amapiens de Saint-Pierre de Chartreuse pour travailler à un nouveau projet, complémentaire. L'objectif est de permettre à toutes et tous d'avoir accès à l'AMAP avec une adhésion et un tarif à moitié prix, et ce suivant le montant de leur quotient familial (QF), grâce à une prise en charge par la Caisse d'Allocations Familiales et une avance de trésorerie de la part du CCAS. L'engagement du CCAS en cours de réflexion est le soutien de la Commune à la prise en compte de « la précarité de paysans et paysannes et la précarité alimentaire de certains habitants de nos territoires. Les AMAP cherchent à rendre cohérent leur soutien à l'agriculture avec la dynamique d'un territoire et les besoin d'une population » (extrait du dossier « dispositif des paniers solidaires dans les AMAP de l'Isère »).

### Le rôle du CCAS sera de :

- Devenir partenaire du projet pour sa réalisation, en s'associant à Alliance qui réunit les AMAP iséroise ainsi qu'à la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA),
- De permettre la mise en œuvre de tarifs à moitié prix pour des contrats de paniers solidaires pour les légumes et/ou les œufs, sur 30 semaines par an
- De recueillir les demandes des familles et d'instruire l'éligibilité (familles concernées présentant un QF à 900€)
- De prévoir la signature des contrats avec les familles afin de maintenir la confidentialité des situations
- De régler les producteurs paysans
- De gérer le dispositif avec les partenaires et ce, dès 2025

Ce premier article présente les grandes lignes. L'appel est lancé auprès des familles qui seraient intéressées à se manifester au CCAS, par mail à : [social@saintpierredechartreuse.fr](mailto:social@saintpierredechartreuse.fr), en précisant le nom, la composition de la famille et les coordonnées, afin d'être contacté durant le trimestre à venir et préparer ainsi les contrats sur l'année 2025.

Claire GARCIN-MARROU

Élue en charges des affaires sociales - [claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr](mailto:claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr)





# GESTION DES DÉCHETS

Au bout du fil ... le tri des textiles

## C'est la rentrée, vous prévoyez de faire du tri dans vos vêtements ?

Pensez à déposer tous vos textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés (quel que soit leur état, même usés ou troués) dans un point de collecte pour leur donner une seconde vie ! Pour vous permettre de les déposer facilement, 13 points de collecte des Textiles-Linges de maison-Chaussures (TLC) sont disposés sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse afin de vous faciliter le geste de tri.

Après les avoir préalablement conditionnés en sacs, vous pourrez y déposer l'ensemble des produits suivants, à condition qu'ils soient propres et secs :

- les vêtements, même déchirés ou usagés,
- le linge de maison (draps, serviettes, nappes ...),
- les chaussures, attachées par paire,
- la maroquinerie (sacs, ceintures ...),
- les peluches.

## Les consignes à suivre

### Vous pouvez déposer



Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L)



Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L)

**Même usés, ils seront valorisés**  
**MERCI**



**Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés**



Que deviennent vos dons ?

## Où trouver un point de collecte ?

Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.

Pour localiser le conteneur textile le plus proche de chez vous, rendez-vous sur : [refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport](http://refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport)



## Vos textiles et vos chaussures ont de l'avenir, donnez-les.

Même ceux qui sont usés ou troués !



Déposez vos vêtements, linge de maison et chaussures dans un point d'apport.



Flashez ce code pour plus d'informations sur le devenir de vos dons.

**i** Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site :

[Refashion.fr/citoyen](http://Refashion.fr/citoyen)

Service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse  
04 76 66 65 24  
[p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr](mailto:p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr)





## Questionnaire à destination des habitants :

**Habitants et habitantes de Saint-Pierre-de-Chartreuse et Saint-Pierre-d'Entremont :  
Nous attendons vos avis sur votre territoire et son avenir !**

Dans le cadre du projet de recherche TranStat ([www.alpine-space.eu/project/transtat](http://www.alpine-space.eu/project/transtat)) qui porte sur l'avenir du territoire, nous vous sollicitons pour répondre à ce questionnaire, destiné aux résidents de Saint-Pierre-de-Chartreuse et Saint-Pierre-d'Entremont. Le questionnaire est strictement anonyme et son remplissage dure entre 5 et 10 minutes. Les résultats seront présentés à l'automne, nous attendons la participation la plus large possible : merci de le diffuser autour de vous. Un grand merci pour votre participation, et à ceux qui ont déjà répondu !



Flashez le Qrcode  
avec un smartphone  
pour répondre au  
questionnaire !

Pour participer au questionnaire rdv sur :  
[enquetes.univ-grenoble-alpes.fr/SurveyServer/s/reynierv/Habitants/questionnaire.htm](http://enquetes.univ-grenoble-alpes.fr/SurveyServer/s/reynierv/Habitants/questionnaire.htm)

Interreg  
Alpine Space  
TranStat



Co-funded by  
the European Union

## Invitation

Project co-financed by the European  
Regional Development Fund

Le projet TranStat vous invite à participer à une Conférence-débat sur :

**« Agriculture et pastoralisme de Chartreuse face au changement climatique  
Témoignages de scientifiques et d'éleveurs du massif »**

Venez échanger avec :

**Emilie Crouzat, Claire Deleglise** chercheuses au Laboratoire Écosystème et Sociétés en Montagne d'INRAE Grenoble  
et **Laurent Fillion** chargé de mission agriculture au RNR Chartreuse et Conseiller territorial à la Chambre d'agriculture

Lundi 23 septembre 2024 à 20h au Musée de l'ours des cavernes à Entremont Le Vieux  
Un apéritif convivial suivra



(photo©Julien Vilmant)

Véronique REYNIER et Mathieu SCHOENDOERFFER pour l'équipe TranStat  
[veronique.reynier@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:veronique.reynier@univ-grenoble-alpes.fr)





# VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Le festival "Les Folies Biergères" revient pour une 3ème édition à Saint-Pierre de Chartreuse !



L'association Miche Ale Lait est ravie d'annoncer la troisième édition du festival "Les Folies Biergères" qui se tiendra le samedi 5 octobre 2024 au GAEC du Clos Perrier, à saint Pierre de Chartreuse. Une journée festive et engagée vous attend, alliant musique, débats et gastronomie locale.

## Une journée familiale riche en activités :

C'est un engagement fort de la part de l'équipe d'organisation : proposer des contenus variés et porteurs de sens pour tous les participants, en plus de l'aspect festif du festival. Cette année, le programme est riche :

- **Dès 14h (entrée libre) :** Possibilité de profiter de jeux en bois, de la buvette avec bières, limonades et jus de fruits artisanaux, ainsi que de la restauration bio et locale avec crêpes, gaufres, pizzas au feu de bois et plats préparés à partir des produits de la ferme.
- **Dès 15h00 :** Conférence "Des normes en agriculture? Pourquoi faire ?". Un moment d'échange avec 3 intervenants pour discuter des défis environnementaux actuels et des solutions possibles.
- **Dès 17h00 :** Bal folk familial : un moment convivial d'initiation à la danse pour petits et grands, suivi d'un bal !

## Des concerts prometteurs avec des artistes variés qui vous feront danser :

Bien entendu, en début de soirée, place à la musique et à la fête. Cette année encore les organisateurs sauront vous régaler avec des groupes que beaucoup d'entre vous doivent déjà connaître...

**RDV dès 19h (entrée prix libre et conscient) pour :**

**Première partie :** Le groupe Sans Voies, à la croisée des chemins entre rock et chanson française engagée - sansvoies.fr

**À partir de 21h00 :** Les Tit' Nassels, un duo de chanson française mêlant le grand sourire et la gravité, le romantisme qui valse et la poésie qui boxe - lestitnassels.com

*Flashez le Qrcode avec un smartphone pour réserver votre place en ligne !*



## Retour aux origines du projet :

En septembre 2022, un bal paysan à la ferme le GAEC du Clos Perrier a marqué les esprits des participants. Cet événement, organisé par un collectif d'habitants de Chartreuse, a non seulement célébré la musique et la convivialité, mais a également mis en lumière les enjeux sociaux et environnementaux à travers des débats et des spectacles. Suite à ce succès, l'association Miche Ale Lait a été créée par Marine Cassé, Vincent Gilbert, Laura Guitte, Malika Jourdain, Guillaume Le Marc'hadour et Marion Soubeyrat. Leur objectif est de renforcer les liens entre l'agriculture biologique, l'artisanat local et les habitants de Chartreuse par le biais d'événements festifs et engagés, comme les "Folies Biergères".

Cet événement est rendu possible grâce à l'implication des habitants et de nombreux partenaires locaux, notamment l'AAC, la mairie de Saint Pierre de Chartreuse, l'ABC de St Pierre de Chartreuse, la Communauté de Commune Cœur de Chartreuse, le PAJ de St Laurent du Pont, Graine de Son de St Pierre d'Entremont, France Bleu Isère, Radio Couleur Chartreuse, Les Champs du pain, la brasserie la Marmotte Masquée et bien sûr le GAEC du Clos Perrier.

## Contact Presse :

**Association Miche Ale Lait, Laura GUITTE**  
Email : michealelait@gmail.com  
Téléphone : 06 32 77 77 19

## Quelques photos de l'édition précédente !





Le festival "Les Folies Biergères" revient pour une 3ème édition à Saint-Pierre de Chartreuse !

# UNE JOURNÉE FAMILIALE, FESTIVE ET ENGAGÉE

JEUX, CONFÉRENCE, BAL FOLK ET CONCERTS

de

- **Jeux** d'extérieur en bois
- 15h // **Conférence-Débat** // Des normes en agriculture : pour quoi faire ?
- 17h // **Bal Folk** // pour petits et grands

15h



à



- 19h30 // **Sans voies** // Une musique qui fait voltiger les mots au milieu d'un univers résolument rock. En s'entourant de guitares tantôt légères, tantôt saturées, mélangées à la douceur rauque du saxophone, les textes caressent, et cognent, une montagne russe d'émotions.

23h



- 21h // **Les Tit'Nassels** // Après 10 albums studio et plus d'un millier de concerts, Les Tit'Nassels sont de retour avec un double album qui mêle le grand sourire et la gravité, le romantisme qui valse et la poésie qui boxe.



**CONCERT ABRITÉ DANS LA BERGERIE**

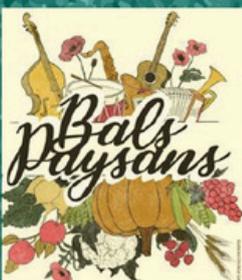
**MAIS PRÉVOIR UNE TENUE ADAPTÉE À L'EXTÉRIEUR !**

TOUS LES DÉTAILS



**RESTAURATION**  
(gaufres, crêpes, tartines, pizzas...)

**& BUVETTE**  
BIO ET LOCALE



## BILLETTERIE PRIX LIBRE

MONTANT SOLIDAIRE CONSEILLÉ 12€ // RÉSERVATION SUR :

<https://www.helloasso.com/associations/association-miche-ale-lait/evenements/les-folies-biergeres-2024>

+ d'infos sur l'événement Facebook « Les Folies Biergères 2024 »

ACCÈS PIÉTON  
UNIQUEMENT, SAUF PMR



**navettes gratuites**

au départ des parkings :  
des Égaux ( parking 1)  
et de St-Hugues (parking 2)



parking PMR  
au Clos  
Perrier



itinéraire piéton  
fléché, par l'ancienne  
route de Chierlieu





## Les Endimanchés : un festival joyeux

Du Jardin du Père Truffot à la rue Jacques-Brel, en passant par le Plan de Ville et le nouveau parvis de la future Maison du Parc, la 12e édition des Endimanchés a semé la magie du spectacle vivant durant deux journées de danse, théâtre et musique, de déambulations, de jeux et d'ateliers participatifs. Plus de 4 000 personnes, 12 spectacles pour grand-es et petit-es, 17 représentations, 40 exposant-es au Marché des créateurs et créatrices, plus de 100 bénévoles, 365 repas servis au catering... Un foisonnement de découvertes, d'échanges, d'envies et d'émotions au cœur du village, entre les montagnes de Chartreuse.



## LE 22 SEPTEMBRE PROCHAIN, COMPÉTITION DE VTT À SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE !

Comme indiqué dans la lettre de la mairie du mois de Juin, le club VTT Chartreuse organise la 2ème étape du circuit "Trophée Interdépartemental des Jeunes Vététistes" (TIDJV) regroupant l'ensemble des jeunes compétiteurs de la région (Ardèche, Drôme, Isère). Cette épreuve de VTT aura lieu le Dimanche 22 Septembre 2024 sur le site de la Combe de l'Ours et sur la zone de la Diat. Cette année, 2 épreuves sont proposées : Cross-country Olympique et épreuve de descente (DH). L'adrénaline sera au rendez-vous avec la descente, tandis que le Cross-country Olympique offrira des moments de compétition palpitants ! On attend plus de 140 participants de 7 à 17 ans, alors que vous soyez passionné de VTT ou simplement à la recherche d'un divertissement familial, cette compétition promet d'être une journée remplie de sensations fortes et de moments mémorables.

**Marquez la date dimanche 22 septembre 2024 sur votre calendrier et venez encourager ces jeunes talents lors de cette journée spectaculaire !** Rendez vous à la Combe de l'Ours vers 9H30 pour le début des épreuves de descente, puis rendez vous vers 12H30 à la Diat pour un repas festif et la suite de la compétition.

**TIDJV SAINT PIERRE DE CHARTREUSE**  
DESCENTE (DH) / CROSS COUNTRY (XC)  
CATÉGORIES U9 À U17

**TIDJV**  
ARDECHE-DRÔME-ISÈRE

**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024**

- 08H15 RETRAIT DES DOSSARDS
- 09H30 DESCENTE (DH)
- 12H00 RESTAURATION SUR PLACE
- 13H30 CROSS COUNTRY
- 17H00 REMISE DES PRIX

RENDEZ VOUS À PARTIR DE 8H15 AU LIEU DIT LA COMBE DE L'OURS À SAINT PIERRE DE CHARTREUSE.

INFOS ET INSCRIPTIONS DEPUIS LE SITE WEB : [VTTCHARTREUSE.FR](http://VTTCHARTREUSE.FR)

PAS D'INSCRIPTIONS SUR PLACE.

Lien vers le site internet : [www.vttchartreuse.fr](http://www.vttchartreuse.fr)



Financé par



# Contrat Chaleur Renouvelable "CCR Voironnais/Chartreuse"

OBJECTIF  
DU CCR

REPLACER LES ÉNERGIES FOSSILES AU PROFIT  
DES ÉNERGIES RENOUVELABLES  
(BIOMASSE, SOLAIRE THERMIQUE ET GÉOTHERMIE)



Bois énergie avec ou  
sans réseau de chaleur



Solaire thermique



Géothermie

## 1 Accompagnement gratuit, 2 Subventions cumulables\* :

- AIDE À LA DÉCISION DE 50 À 70% (étude de faisabilité, assistance à maîtrise d'ouvrage...)
- AIDE À L'INVESTISSEMENT SELON DES CRITÈRES TECHNIQUES, JUSQU'À 65%

• COMMUNES ET EPCI  
• ASSOCIATIONS, COPROPRIÉTÉS  
• BAILLEURS SOCIAUX  
• BAILLEURS PRIVÉS

PUBLICS  
VISÉS

• AGRICULTEURS  
• ENTREPRISES DE SERVICES,  
INDUSTRIELLES, TERTIAIRES...  
• ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

(\*) L'attribution des aides est soumise au respect des critères d'éligibilité du Fonds Chaleur de l'ADEME. Les particuliers ne sont pas concernés. D'autres aides publiques peuvent aussi être mobilisées en complément des aides du CCR.

HÉBERGEMENT COLLECTIF TOURISTIQUE  
ET EAU CHAUDE SANITAIRE SOLAIRE,  
UN INVESTISSEMENT RENTABLE !

--> EXEMPLE D'UN CAMPING

Besoins totaux : 11 400 kWh/an – 180 m<sup>3</sup> par an à 60°C (avril à fin septembre) fournis actuellement par un chauffe-eau électrique - Dépense annuelle en énergie : 2 280 € TTC

Installation d'un chauffe-eau solaire de 13,8 m<sup>2</sup> et d'un ballon solaire de 2000 litres avec appoint électrique, en remplacement du chauffe-eau électrique

Production solaire : 6 500 kWh/an (57% d'économie d'énergie)

Coût installation : 21 000 € HT

Subvention CONTRAT CHALEUR RENOUVELABLE (CCR) : 7 280 € (35 %)

Autres financements publics : 6 300 €

Reste à charge : 7 420 € HT

Dépense annuelle en énergie après travaux : 980 € TTC

--> Économie : 1 300 € TTC par an

Temps de retour sur investissement : 6 ans



### CONTACTS CCR VOIRONNAIS-CHARTREUSE

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS  
LAETITIA.PELTIER@PAYSVOIRONNAIS.COM  
04 56 26 16 14

**ACCOMPAGNEMENT DU PROJET ET  
RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**  
AGEDEN  
ACHEVILLON@AGEDEN38.ORG  
04 76 23 53 57



**+ de sport, de culture et de loisirs avec LA CARTE TATOO ISÈRE!**

**C'EST GRATUIT** pour les partenaires et pour les 65 000 collégiens isérois

**UNIQUE!** c'est une seule carte pour toute la scolarité au collège

**UNE CAGNOTTE DE 60 €** financée par le Département de l'Isère pour les activités annuelles sportives, culturelles ou artistiques

**10 € PAR AN** pour les achats en librairie, et les sorties culturelles déductibles des 60 € de la cagnotte

**+ UN BONUS CULTURE DE 60 €** de la Caf de l'Isère pour les familles dont le QF est inférieur à 1 200 €, soit un total de 120 € d'avantages!

**DES BONS PLANS** proposés toute l'année (offres spéciales, réduction, gratuité...)

**UN OUTIL DE PAIEMENT SÉCURISÉ** pour effectuer directement les transactions entre le partenaire et le collégien

**UN REMBOURSEMENT AUTOMATISÉ** sous 4 semaines

## COMMENT RECEVOIR LA CARTE TATOO ISÈRE ?



**ÉTAPE 1 :** sur [www.isere.fr](http://www.isere.fr), créez votre compte personnel via la rubrique démarche en ligne (Isere connect) afin d'accéder à la plateforme d'inscription Tattoo Isère.

**ÉTAPE 2 :** depuis Isère connect accédez au service en ligne Tattoo Isère pour effectuer votre demande de carte. Attention, **inscription à réaliser avant le 31 mai 2025 pour l'année 2024/2025.** Pour gagner du temps dans votre saisie, munissez-vous de votre numéro allocataire Caf (ou d'un justificatif d'identité et de domicile) et d'une photo de votre enfant.

**ÉTAPE 3 :** une fois votre demande validée par le Département, vous recevrez la carte de votre enfant dans votre boîte aux lettres à partir du 29 août prochain. Cette carte est valable pour toute la scolarité au collège (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) et la demande est à faire seulement la 1<sup>ère</sup> année. Important : pour recevoir la carte Tattoo dès les premiers jours de la rentrée scolaire, pensez à inscrire votre enfant avant le 15 août. Sinon comptez un délai de 3 semaines pour recevoir votre carte, une fois l'inscription faite.

**ÉTAPE 4 :** attention, la carte Tattoo envoyée à votre domicile **n'est pas créditée pour des raisons de sécurité.** Elle le sera dès que la scolarité de votre enfant sera confirmée par son établissement scolaire.

**ÉTAPE 5 :** la scolarité de votre enfant est confirmée, sa carte est créditée et un code de connexion vous sera adressé par mail afin d'accéder à votre compte depuis l'application Tattoo Isère.

**ÉTAPE 6 :** consultez la liste des partenaires depuis l'application ou sur le site [isere.fr](http://isere.fr). La carte Tattoo Isère, fonctionne comme une carte bancaire, présentez-la chez un partenaire afin d'effectuer une transaction pour le paiement des activités annuelles ou des dépenses en librairies de votre enfant. Elle sera valable jusqu'au 31 juillet 2025.



**Application Tattoo Isère : simple, rapide. Accédez à votre carte et tous les bons plans!** Dans votre espace personnel en ligne sur votre tableau de bord en cliquant sur « voir le détail de ma carte » vous trouverez le code de connexion pour accéder à l'application mobile. Retrouvez aussi la liste de tous les partenaires!

**Rendez-vous sur [isere.fr](http://isere.fr)**



### DES QUESTIONS ?

Appelez le **04 80 80 66 25**, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 18 h (hors jour férié). Vous pouvez également poser vos questions par mail, depuis votre espace, rubrique ouvrir une demande d'assistance.

**Culture, Sport, Bons Plans... La carte où t'as tout!**



## Déclarez vos ruches entre le 1er septembre et le 1er décembre 2024 :

La campagne annuelle de déclaration obligatoire de ruches a commencé. Elle est ouverte depuis le 1er septembre et jusqu'au 31 décembre 2024.

La déclaration se réalise en ligne via le site :

[mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches)



**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

# Déclarez vos ruches

entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

### QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître l'évolution du cheptel apicole



Améliorer la santé des abeilles



Mobiliser des aides européennes



Concours photo 2024 "Mares et petites bêtes"

de nombreux lots à gagner!

2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

**CONCOURS PHOTO 2024**

DU 1ER JUILLET AU 23 SEPTEMBRE 2024

**Mares et petites bêtes**

Envoyez vos plus belles photos !  
contact@guiers-siaga.fr

Infos et règlement sur [www.guiers-siaga.fr](http://www.guiers-siaga.fr)  
Concours réservé aux habitants du bassin versant du Guiers, Aiguebelette, Bièvre et du Truison

Chartreuse Propre **2024**

**NETTOYONS LA CHARTREUSE ENSEMBLE !**

Chantiers participatifs de dépollution

Nettoyage des dépôts sauvages Samedi 12 octobre

Le Frou  
Les Petites Roches  
Le Truison  
La Vence

Le Guiers vil parcourt les magnifiques gorges du Frou et bénéficiera pour la 3ème année consécutive d'un ramassage.

Un chantier technique permettant de finir de débarrasser ce site de ses déchets.

Le Truison traverse le hameau du même nom. Le chantier implique le nettoyage de ses rives sur divers emplacements.

Un ultime chantier technique et physique pour la Vence. Il consistera à remonter les dernières pièces de carcasses, dont des moteurs.

A partir de 12 ans. Samedi 12 octobre

A partir de 16 ans. Samedi 12 octobre

A partir de 6 ans. Samedi 19 octobre

A partir de 16 ans. Samedi 19 octobre

Report au 26 octobre en cas de mauvais temps

Inscription indispensable sur : [www.chartreusepropre.fr](http://www.chartreusepropre.fr)  
contact@chartreusepropre.fr

**Mercredi Nature & Multisports**  
5 à 14 ans  
Période scolaire 2024-25

**5 cycles sports de montagne**

- Escalade
- Evoluer en pleine nature
- Activité Nordique
- VTT
- Développement athlétique en pleine nature

Accueil de 9h30 à 18h ou de 13h à 18h :

- Une activité sportive et technique
- Un goûter
- Un temps calme
- La gestion des devoirs et / ou activité manuelle

COLE DE PORTE

**INFORMATIONS**  
06 95 69 50 08  
info@ecoledeporte.com

★ Mercredis Nature & Multisports pour Vos Enfants

Deux options s'offrent à vous :

- Après-midi : De 13h à 18h.
- Journée complète : Dépose entre 9h30 et 10h

Nous accueillons vos enfants avec bienveillance pour des journées enrichissantes, combinant activités sportives et créatives, sous la supervision d'animateurs et moniteurs diplômés dans un cadre naturel sécurisé.

Programme de la journée :  
Matinée : Éveil sportif, découverte de la nature, et activités créatives.  
Après-midi : Activité sportive et technique de plein air, goûter, aide aux devoirs (si nécessaire), et activité manuelle créative.  
Offrez à vos enfants des mercredis équilibrés, ludiques et enrichissants !  
Pour les enfants de 5 à 14 ans.  
Aucun prérequis nécessaire.

**Programme des Cycles Pédagogiques 2024-2025**

À l'automne :

- Escalade : Découverte de la sécurité, des nœuds, de la falaise, du bloc et de la salle. 6 séances : 11/09 - 15/10
- Évolution en pleine nature : Pratiques en nature, orientation, sensibilisation au milieu. 7 séances : 05/11 - 18/12

En hiver :

- Ski nordique et biathlon : Équilibre, agilité, sécurité en milieu hivernal. 13 séances : 08/01 - 16/04 (Biathlon dès 9 ans)

Au printemps :

- VTT : Maîtrise du freinage, des virages, montées et descentes. 4 séances : 06/05 - 28/05
- Développement athlétique : Motricité, coordination, camaraderie, préparation au raid final. 4 séances : 04/06 - 25/06
- Raid de Fin de Cycle : Prévu le 1er juillet (après-midi) et le 2 juillet 2025 (journée complète).

Les activités de plein air dépendent des conditions météorologiques. Nous ajusterons le programme en conséquence si besoin.

Tarifs par trimestre :

- Après-midi : 329 €
- Journée complète : 526 €

Règlement en 3 fois possible.



# EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

## LES PROJETS AVANCENT, TOUT VA BIEN

C'est l'autosatisfaction de la Municipalité dans le dernier bulletin semestriel.

Mais qu'en est-il vraiment ? De la fiction ou de la réalité. La maison du Parc de de Chartreuse d'un un style néo-asiatique dans un milieu chartroussin devait ouvrir en juin. Mais il n'en n'est rien. Les travaux avancent à petit pas avec une gestion des eaux pluviales à revoir (toiture et garage souterrain), un frêle encorbellement de toiture... Aucune date d'ouverture n'est annoncée. Cerise sur le gâteau : sur le parvis il est maintenant prévu d'agrémenter cette immense espace, en accompagnement de la patinoire en plastique, la mise en place d'un container maritime (!) habillé en bois et en gardant son toit plat. Quel belle intégration chartroussine et quelle vision d'ensemble des projets. Une idée intéressante qu'il aurait fallu intégrer au départ.

Beaucoup d'habitations, y compris dans le centre du village, ne sont pas encore éligibles à la fibre. ; déjà un an de retard et aucun nouveau délai annoncé. Alors que d'autres communes de la communauté sont déjà entièrement câblées, par exemple Miribel les Echelles.

Le domaine skiable les Egaux-Saint Pierre de Chartreuse (A ne pas confondre avec Le Planolet – Saint Pierre d'Entremont) ne peut redémarrer l'hiver prochain qu'avec une aide de l'ordre de 20 000 euros (comparable à la subvention d'autrefois au festival Brel). Quelle est la position de la commune ? Subvention ou éventuellement aide sous une autre forme. L'hiver approche. Il est temps de se positionner officiellement. Il serait regrettable que les hivernants encore fidèles, doivent conduire leurs enfants apprendre à skier au col de Porte ou au Planolet. Une navette serait la bienvenue.

Pour le domaine skiable de la Scia, il n'y a aucune information, ni vision à long terme. Lors du dernier conseil communautaire la Présidente a déclaré : « On peut couper le domaine skiable et avoir plusieurs DSP ».

Dans la lettre municipale du mois d'avril, concernant les budgets 2024, aucune informations sur les actions prévues, ne sont données ; seulement le total dépenses et recettes par budget : principal, eau et assainissement, forêt. Alors que les années précédentes chaque budget était présenté en détail, par poste de dépenses et d'investissements. Il est vrai qu'avec la consommation des moyens apportés par les hausses d'impôts des années précédentes et la vente d'une partie du patrimoine (plus de 500 000 euros, sans compter le don d'une partie d'une partie du plan de ville pour la maison du parc qui aurait pu faire l'objet d'un bail emphytéotique et ainsi ne pas réduire le patrimoine légué à nos enfants), il n'y a plus de latitudes.

Alors que va devenir l'ancienne mairie ? « Un bâtiment emblématique patrimoniale de la place historique de notre village » dicit la Municipalité ou un des rares bâtiments de l'Isère témoin de l'architecture art-déco des années 30 selon la direction des affaires culturelles du département. Elle constitue d'ailleurs avec la marie actuelle (ancienne poste) une unité architecturale.

Le renouveau du secteur touristique de la Diat est important pour le tourisme estival ; beaucoup d'études ont été engagées ; mais pas de décisions prises. Pour que des activités ludiques soient opérationnelles à l'été 2025, il est urgent de faire appel à des investissements privés. Sur la base du master-plan établi, il est urgent de lancer un appel d'offres de délégation de service public le plus ouvert possible sous forme de concours.

Yves GUERPILLON,  
Conseiller municipal  
(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)



## MÉDECINS

Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY  
[www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr](http://www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr)  
 @ : medichartreuse@gmail.com  
 04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

## PHARMACIE

Dr Sophie MOTTET  
 04 76 88 65 21

## INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

## SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

## KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

## PRATICIEN OSTÉOPATHIE

Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

## PSYCHANALYSTE

Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

## NATUROPATHE

Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

## SAMU - 15

## SECOURS EN MONTAGNE - 112

## POMPIERS - 18

## GENDARMERIE - 17

## URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

## DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS : *(Horaires d'été)*

Lundi : 14h à 18h

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h / 13h à 17h

Jeudi : 9h à 13h / 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 8h à 12h / 13h à 17h

## DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT :

Mardi : 14h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h



## PENSEZ AU COVOITURAGE !

Pour plus de renseignements  
 consultez la page :

[saintpierredechartreuse/transports.fr](http://saintpierredechartreuse/transports.fr)

## MAIRIE

04 76 88 60 18

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

## AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 76 50 34 81

OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00  
 samedi de 10h00 à 12h00

## ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30

Cantine : 04 38 02 05 52

Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

## CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

## ADMIR ST-LAURENT DU PONT

04 76 06 44 14

## AIDES À DOMICILES :

Françoise ARCHER : 07 57 51 16 71

Amandine PFLIEGER : 06 99 32 15 57

Frédérique PERET-BY : 07 82 27 96 91

Les Clés de Chartreuse : 06 33 08 63 20

## CENTRE SOCIAL (ST-LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

## TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

## OFFICE DE TOURISME ST-PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

## RAPPEL RÉGLEMENTATION

### MEUBLÉ DE TOURISME

 [saintpierredentremont.org/savoie/meubles-de-tourisme-et-chambres-dhotels/](http://saintpierredentremont.org/savoie/meubles-de-tourisme-et-chambres-dhotels/)

## PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

 Suivez l'actualité sur :

[www.parc-chartreuse.net/actualites/](http://www.parc-chartreuse.net/actualites/)

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE 04 76 66 81 74

 Suivez l'actualité sur : [coeurdechartreuse.fr/](http://coeurdechartreuse.fr/)



## OFFRES D'EMPLOI

- **LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE RECRUTE :**
  - Un Agent technique déchèterie et sites de compostage (H/F)
- **LA COMMUNE D'ENTREMONT-LE VIEUX-RECRUTE :**
  - Un Agent d'accueil du patrimoine, Musée de l'ours des cavernes (H/F)
- **LA MAIRIE DE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT (SAVOIE) RECRUTE :**
  - Un Agent d'entretien (H/F)
- **LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE L'ISÈRE RECRUTE :**
  - Des contractuel de niveau B et de niveau C (H/F)
- **ORÉADE BALNÉO RECRUTE :**
  - Un Cuisinier (H/F)
  - Spa Praticienne (H/F)
  - Un Cuisinier en alternance (H/F)
  - Un Serveur en alternance (H/F)
  - Esthéticienne en alternance (H/F)

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur :  
[saintpierredechartreuse.fr/offre-emploi](http://saintpierredechartreuse.fr/offre-emploi)



## AGENDA

Saint-Pierre de Chartreuse

**Cinébus**  
**BILLY**  
 LE HAMSTER COWBOY

**LE 11 OCTOBRE 2024** | **18H30**  
 SALLE DES ARTS ST-PIERRE DE CHARTREUSE  
 (Places limitées à 40 personnes)

TARIFS : Adulte (à partir de 25 ans) 5.50€ | Tarif réduit 4.50€ | Enfant (jusqu'à 24 ans inclus) 3.50€  
 FILM D'ANIMATION - DURÉE : 1h07 - À PARTIR DE 4 ANS

Logos: Savoie Mont Blanc, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Haute Savoie, Cinébus.

Julie Delpy Sandrine Kiberlain Laurent Lafitte

**PAS GAGNÉ, LE VIVRE ENSEMBLE !**  
**Cinébus**

**LES BARBARES**  
 Un film de Julie Delpy

**LE 11 OCTOBRE 2024** | **20H30**  
 SALLE DES ARTS ST-PIERRE DE CHARTREUSE  
 (Places limitées à 40 personnes)

TARIFS : Adulte (à partir de 25 ans) 5.50€ | Tarif réduit 4.50€ | Enfant (jusqu'à 24 ans inclus) 3.50€  
 DURÉE : 1h41 (Comédie)

Logos: Savoie Mont Blanc, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Haute Savoie, Cinébus.

Retrouvez tous les événements à venir sur :  
[chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evnement/](http://chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evnement/)





📍 Saint-Pierre-de-Chartreuse

5 OCTOBRE 2024

# 24H

Naturalistes

Partenaires : FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT, AFD, LPO, etc.

Avec le soutien de : République Française, Région Auvergne-Rhône-Alpes, etc.

## LES 24H NATURALISTES

FNE Isère et la commune de St-Pierre-de-Chartreuse vous proposent de partager une journée dédiée à la biodiversité. Inventaires naturalistes, sorties grand public et moments conviviaux ponctueront ce rendez-vous à ne pas rater !

Inscriptions sur l'agenda de FNE Isère (<https://www.fne-aura.org/isere/agenda>)

★ Inventaire destiné à un public initié  
 🍂 Inventaire ou sortie grand public

📅 Samedi 5 octobre 2024  
 📍 Camp de base à Saint Pierre de Chartreuse, près des terrains sportifs (ancien local accrobranche)

### PROGRAMME

★ 7H30-10H	Migration des oiseaux (LPO)	🍂 14H30-18H30	Prospection loutre pour tous (Antoine Barret / Lucile Michaud)
★ 08H30-12H30	Prospection loutre pour les initiés (Antoine Barret / Lucile Michaud)	🍂 16H30-18H30	À la recherche des mares (FNE Isère)
🍂 10H-12H30	Sortie découverte des plantes (Gentiana)	★ 16H30-18H30	Observation des Hyménoptères (FNE Isère)
🍂 10H-12H30	Chantier participatif mare (LPO)	🍂 16H30-18H30	Promenons nous dans une forêt ... ancienne ! / ATE (FNE Isère)
🍂 10H-12H30	À la découverte des Chilopodes (PNRC)	🍂 19H-22H	Impacts de la pollution lumineuse sur la faune (PNRC)
🍂 10H-11H	Balade yoga-relaxation en famille - À partir de 3 ans (Delphine Gillios-Tos)	🍂 19H-6H	Inventaire des papillons de nuit - Pause de 2h à 5h (Flavia)

🕒 12H30-14H30 Pause méridienne

**Repas partagé :** chacun.e apporte quelque chose, on s'occupe des boissons !

Venez aussi découvrir les différents stands des associations partenaires !

Dans le cadre du :

festival **LES Forestivites**  
 Les forêts sortent du bois

FORÊT D'EXCEPTION  
 GRANDE CHARTREUSE

# MERCREDI 30 OCTOBRE 10h-18h

## COL DE PORTE CHARTREUSE

VENEZ PASSER UNE JOURNEE  
 EN FORET D'EXCEPTION

<p>👉 VISITES ACCOMPAGNEES EN FORET              sentier des géants, graine de forestier, balade sensible</p> <p>👉 CONCERT FORESTIER DE PIANO</p>	<p>👉 ATELIER PHOTOS              Comment réussir ses photos de forêt avec son smartphone</p> <p>👉 VIS MA VIE DE BUCHERON</p>
--	--

Animations proposées par : Parc naturel régional de Chartreuse, Office National des Forêts

Avec le financement de : La Région Auvergne-Rhône-Alpes, isère

GRATUIT - PROGRAMME ET INSCRIPTIONS : PARC-CHARTREUSE.NET

Retrouvez tous les événement à venir sur : [chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/](http://chartreuse-tourisme.com/territoires/coeur-de-chartreuse/evenement/)



# Pour télécharger illiwap

“Flashez le QRCode avec un smartphone”



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI  
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI  
Rédaction, conception graphique, envoi par email : Lucie BOUVET  
Crédits photos : Jérôme BARRIS, Stéphane GUSMEROLI, Rudi LECAT, Eric DAVIAUD, Jeanne GERONDEAU, Maurice GONNARD, Anne LEROY.

